

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 2 JUIN 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le mardi 2 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 mai, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socioculturel de Ouistreham, sous la présidence de M. Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**GESTION DES ASSEMBLEES – CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS  
PERMANENTES DE TRAVAIL - Création des commissions**

**Rapporteur : le Maire**

Dans le cadre de l'installation de la nouvelle équipe municipale, il convient de créer les commissions internes et de renouveler leurs membres en application de l'article L2121-22 du CGCT.

**1- Création des commissions**

DEL20200602_01A	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	---------------	--------------	--------------	-----------	------------	-----------------

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer 5 commissions internes de travail, commissions facultatives permanentes chargées d'étudier les affaires de leurs domaines (élaboration, suivi des actions, gestion des problématiques) et des questions qui seront soumises au conseil :

Attributions, compétences de la commission :	Composition de la commission :
<b>EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE</b>	
<i>10 membres dont le maire</i>	
<p><b>Affaires scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Education, ouvertures et fermetures de classe, classes spécialisées, projets scolaires, voyages, programmes Erasmus</li> <li>➤ services scolaires : restauration scolaire (dont comité de suivi), transport scolaire, locaux</li> <li>➤ périscolaire : garderie</li> </ul> <p><b>Enfance et Jeunesse (0-25 ans) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ petite enfance : RAM, crèche...</li> <li>➤ extrascolaire/accueil des jeunes : centre aéré, accueil collectif sans et avec hébergement</li> <li>➤ conseil local des jeunes</li> </ul> <p><b>Affaires familiales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bourses, dispositifs et autres aides destinées aux familles (<b>bourse au permis</b>, Petits Boulots, Argent de Poche...) : instruction des candidatures, attribution des bourses, évaluation des montants, et suivi des clauses contractuelles.</li> </ul>	<p><b>Membres de droit : (le maire+2)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint délégué/ VP : C. LECHEVALLIER</li> <li>- élu délégué Petite enfance : S. PINON</li> </ul> <p><b>+ 7 membres élus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 élus liste majoritaire</li> <li>- 2 élus liste 1 opposition (20%)</li> <li>- 1 élu liste 2 opposition (10%)</li> </ul>

<b>ENVIRONNEMENT-URBANISME-AMENAGEMENT</b>	
<i>10 membres dont le maire</i>	
<p><b>Environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ sensibilisation, études environnementales, politique de l'arbre, politique de l'eau,</li> <li>➤ espaces naturels, littoral, gestion des OM,...</li> <li>➤ développement durable : déplacements doux, écocitoyenneté...,</li> </ul> <p><b>Urbanisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ planification urbaine (documents d'urbanisme, développement urbain),</li> <li>➤ occupation des sols,</li> <li>➤ droit de préemption</li> </ul> <p><b>Aménagement et cadre de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ travaux (voirie, réseaux, équipements..), entretien et grands projets publics-privés, mobilier urbain, parcs et jardins, bâtiments et équipements</li> <li>➤ accessibilité</li> <li>➤ prévention des risques : Sécurité routière, sécurité des bâtiments et équipements publics (ERP...), organisation des secours (plans ORSEC), plans d'urgence (PPMR), inondations et submersion marine...</li> <li>➤ Domaine, Patrimoine : cessions, acquisitions, réserves foncières, limites territoriales, domaine public, domaine privé, gestion du cimetière</li> </ul>	<p><b>Membres de droit : (Le maire + 2)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint délégué/VP : Pasc. CHRETIEN</li> <li>- élu délégué aux travaux/ERP : Ch. GSELL</li> </ul> <p><b>7 Membres élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 élus liste majoritaire</li> <li>- 2 élus liste 1 opposition (20%)</li> <li>- 1 élu liste 2 opposition (10%)</li> </ul>
<b>AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITES</b>	
<i>10 membres dont le maire</i>	
<p><b>Social et Solidarités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide Sociale, bourses communales,</li> <li>➤ associations caritatives, aide humanitaire</li> <li>➤ jardins d'insertion</li> <li>➤ ...</li> </ul> <p><b>Logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Logements communaux</li> <li>➤ Logement social</li> <li>➤ Logement indigne ou insalubre</li> <li>➤ politique de l'habitat</li> </ul> <p><b>Santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ protection, pôle santé, professionnels, protection sanitaire, structures d'accueil</li> <li>➤ prévention, action contre le cancer, dons du sang...</li> </ul> <p><b>Séniors</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ accueil, EHPAD, Espace Jules Vicquelin</li> <li>➤ aide au maintien à domicile, services aux personnes âgées</li> </ul> <p><b>Gens du voyage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ aire d'accueil permanente</li> <li>➤ grands passages</li> </ul>	<p><b>Membres de droit : (le maire + 2)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint délégué/ VP : I. MULLER de SCHONGOR</li> <li>- élu délégué à la cohésion sociale : J. CLEMENT-LEFRANÇOIS</li> </ul> <p><b>7 Membres élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 élus liste majoritaire</li> <li>- 2 élus liste 1 opposition (20%)</li> <li>- 1 élu liste 2 opposition (10%)</li> </ul>
<b>FINANCES</b>	
<i>10 membres dont le maire</i>	
<p><b>Finances communales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ examen et suivi du budget</li> <li>➤ incidences financières de l'ensemble des projets municipaux (coûts, plans de financement)</li> <li>➤ tout ce qui aura un impact sur les finances communales (subventions, créations de postes...)</li> </ul> <p><b>Financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ recherches de financements,</li> <li>➤ suivi des financements européens,</li> </ul> <p><b>Commande publique et contrats publics/privés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Marchés publics</li> <li>➤ Concessions de service public (casino, stationnements payants, camping municipal, fourrière automobile...) : lancement et suivi</li> <li>➤ PPP...</li> </ul>	<p><b>Membres de droit : (le maire +1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint délégué/ VP : R. PUJOL</li> </ul> <p><b>7 Membres élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 élus liste majoritaire</li> <li>- 2 élus liste 1 opposition (20%)</li> <li>- 1 élu liste 2 opposition (10%)</li> </ul> <p><b>+ 9 Membres élus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 élus de la majorité</li> <li>- 3 élus liste 1 opposition (14%)</li> <li>- 2 élus liste 2 opposition (9%)</li> </ul>

**VIE LOCALE**

20 membres dont le maire

**Culture et Patrimoine**

- Culture : développement culturel, centre socioculturel et salles de spectacles, salles d'exposition, école de musique, cinéma, relations avec les associations culturelles
- Patrimoine : protection et valorisation du patrimoine (bâti, mobilier et écrit), monuments historiques, archives, bibliothèque-Médiathèque, musées
- Gestion de salles communales : galerie de la plage et Grange aux Dîmes
- devoir de mémoire, monuments commémoratifs, valorisation de l'histoire de la ville...

**démocratie participative**

- suivi des doléances et demandes
- consultation des habitants...

**proximité**

- service au public, charte Marianne, Maison France Services, Tiers-lieu, Agence postale
- salle de convivialité du quartier BELAMO
- emploi : situation et de évolution des emplois sur Ouistreham, cellule emploi, réseau d'acteurs, formation, insertion, aide aux projets (couveuse et pépinière d'entreprises, microcrédits...), codéveloppement.
- Dialogue social : convention collective, agenda social (montage social pour la mandature), politique sociale en faveur du personnel, (protection sociale complémentaire, temps de travail, jours de congés...), prévention des risques professionnels, management, fonctionnement des services...
- vie associative : soutien aux associations, gestion des ressources (grange aux dîmes et salles MAD des assos, minibus des assos...) conventions, subventions, forum, jumelages,

**Animations, fêtes et cérémonies**

- événementiel, animations communales et associatives, foires
- gestion de moyens : grange aux dîmes, locaux Bleu/jaune, personnel et matériel événementiel

**commerce et développement économique**

- commerce sédentaire et non sédentaire, artisanat,
- forains, cirques
- politique d'aménagement, rues aménagées pour le commerce
- locaux commerciaux et occupation du domaine public à caractère commercial,
- campings et activités touristiques (loisirs, restauration...)

**Sport et natisme**

- politique sportive : activités, relations avec le monde sportif, équipements (gymnases, terrains, équipements, piscine..) labélisation.
- Natisme : activités sportives du littoral, partenariat SNSM, CANO, port de plaisance, port maritime

**Membres de droit : (le maire +10)**

- Adjoint délégué/ VP : P. BESOMBES
- Adjoint délégué culture : S. MIRALLES
- Adjoint délég. événementiel : S. POLEYN
- Adjoint délég. Sport : L. JAMMET
- élu délég. Assoc. sportives : F. PELLERIN
- élu délég. tourisme : P. QUIVRIN
- élu délég. animations jumelages : Th. TOLOS
- élu délég. Assoc. culturelles : N. AOUED
- élu délég. vie de la station : F. LHONNEUR
- élu délég. commerce : M. MAUGER

Ces commissions ne sont pas des instances décisionnelles mais des instances de débat et de préparation des projets et délibérations qui seront présentées en séance de conseil municipal. Elles peuvent également, à l'initiative du président/vice-président, être invitées à traiter plus largement des affaires de leurs domaines (élaboration et suivi des actions, gestion des problématiques, réglementation, sélections...). Notamment, **des comités de suivi** des services et délégations pourront être institués en tant que de besoin au sein de chaque commission compétente, avec désignation de leurs membres élus parmi les membres de la commission dont ils dépendent.

Chacune de ces commissions de travail sera composée de **10 membres**, exceptée la C° Vie Locale, dont les domaines sont plus larges, qui comptera 20 membres - le maire et les élus délégués étant membres de droit (cf. comme exposé dans les tableaux ci-après).

Il est précisé que tout élu non membre d'une commission peut être autorisé à y assister, à titre d'observateur et après en avoir averti au préalable le président.

## 2 – Désignation des membres élus au sein de ces commissions

Ces commissions permanentes sont composées de membres élus issus du conseil municipal, dont le nombre a été estimé comme dans les tableaux ci-après pour le bon fonctionnement de la commission.

**Certains membres sont de droit** du fait de leur implication dans les affaires traitées par la commission : le maire (président de droit), l'adjoint délégué (vice-président de droit) et les autres élus délégués dans un domaine de la commission.

Les autres membres de la commission sont désignés au sein du conseil municipal, considérant que, dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition de la commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des élus et des groupes politiques présents au sein de l'assemblée. [...]

Il convient de désigner les autres membres de ces commissions au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide d'opérer ces désignations à main levée.

### ❖ Délib. n°01B - CHOIX DU SCRUTIN :

DEL20200602_01B	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	---------------	--------------	--------------	-----------	------------	-----------------

Aux fins d'accélérer le déroulement des opérations dans la mesure où les propositions de constitution de commissions devraient pouvoir déboucher sur un consensus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner les membres de ces commissions à main levée.

### ❖ Délib. n°01C - Membres élus de la Commission EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

DEL20200602_01C	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
liste	Nb.max	Sont élus à l'unanimité :				
Liste maj.	4	A. NAUDOT – M. MAUGER -P. DEUTSCH -M. BIGOT				
Liste opp.1	2	P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS				
Liste opp.2	1	Ch. NOURRY				

### ❖ Délib. n°01D - Commission ENVIRONNEMENT-URBANISME-AMENAGEMENT

DEL20200602_01D	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
liste	Nb.max	Sont élus à l'unanimité :				
Liste maj.	4	L. JAMMET – F. PELLERIN – JP. MENARD-TOMBETTE – N. ADOUED				
Liste opp.1	2	JY. MESLÉ – Pat. CHRETIEN				
Liste opp.2	1	Ch. NOURRY				

### ❖ Commission AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITES

DEL20200602_01E	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
liste	Nb.max	Sont élus à l'unanimité :				
Liste maj.	4	B. PINON - A. CHAPELIER – JP. MENARD-TOMBETTE – P. DEUTSCH				
Liste opp.1	2	P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS				
Liste opp.2	1	S. BÖRNER				

### ❖ Commission FINANCES

DEL20200602_01F	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
liste	Nb.max	Sont élus à l'unanimité :				
Liste maj.	5	Pasc. CHRETIEN – F. PELLERIN – J. CLEMENT-LEFRANÇOIS – Ch. GSELL – F. LHONNEUR				
Liste opp.1	2	JY. MESLÉ – Pat. CHRETIEN				
Liste opp.2	1	S. BÖRNER				

❖ Commission VIE LOCALE

DEL20200602_01G	Présents : 29	Pouvoirs : 0	Votants : 29	Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
liste	Nb.max	Sont élus à l'unanimité :				
Liste maj.	4	A. CHAPELIER – A. NAUDOT – M. BIGOT – P. DEUTSCH				
Liste opp.1	3	JY. MESLÉ – P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS				
Liste opp.2	2	S. BÖRNER - Ch. NOURRY				

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le - 9 JUIN 2020  
Certifiée exécutoire le